

au commerce de bois quarré, qui est aujourd'hui plus prospère qu'il n'a jamais été. La valeur annuelle du bois scie est de plus de 3 millions de piastres et celle du bois quarré de plus de 4 millions. Il demande où est le peuple qui avec la même population que le district d'Outaouais exporte comme cela, et augmente en même temps considérablement ses progrès agricoles. Il fait allusion aux mines de fer, de plomb et autres qui ont été découvertes et qui sont en exploitation dans son comté, et il dit qu'il croyait que tous ces progrès étaient dûs en grande partie aux soins et au bon esprit qui anime le gouvernement du jour, dans ses rapports avec le peuple du district d'Outaouais.

M. Church parle de la "triste peinture" faite par M. Moileur. Il trouve son langage injuste en face des sacrifices faits par le gouvernement. Quant à ce qui regarde son comté, le gouvernement y a dépensé pour la colonisation, cinq fois plus que les gouvernements antérieurs. M. Church a fait un très habile discours que la chambre a applaudi cordialement.

M. Marchand, député de St. Jean dit :

On parle beaucoup plus qu'on n'agit. On dépense beaucoup de paroles et autant d'argent. Par malheur les résultats ne répondent pas aux sacrifices. Ainsi, d'après les rapports on a dépensé \$217,000 pour les chemins de colonisation et établi 15 sociétés de colonisation. Les résultats sont presque nuls. Ces chemins sont très-coûteux. Qu'on compte par exemple les chemins construits par M. Langlois. Il en a construit 4 milles au prix de \$6,000. Il dit qu'il a été obligé de les *fasciner*. Je crois que M. Langlois a aussi fasciné les ministres. Il paraît qu'il construit des chemins magnifiques. Les habitants de la capitale désireront en avoir de semblables, quand ils en auront lu la description.

M. Marchand parla ensuite de plusieurs conducteurs de chemins et exprima l'opinion que le gouvernement devrait à l'avenir surveiller ces employés.

Après avoir parlé du colon canadien, de ses éminentes qualités de sa vigueur, de son amour de la patrie, M. Marchand aborde la question du rapatriement de nos compatriotes.

Voici le discours que l'habile député de Gaspé, a prononcé :

M. Fortin dit que lorsque le bill pour la formation des sociétés de colonisation est venu devant cette Chambre, il l'a appuyé de toutes ses forces parce qu'il y voyait une mesure destinée à développer la colonisation.

Il considère les sociétés de colonisation comme des sociétés de bienfaisance. Etablies dans les villes et dans les vieilles paroisses, elles devraient au moyen de souscriptions volontaires, assister les colons pauvres, et leur procurer ce qui leur manque souvent pendant les premières années de leur établissement ; les grains de semence et d'autres secours.

Mais, comme "charité bien ordonnée commence par soi-même," et que ces sociétés devaient, au contraire, donner aux autres, le gouvernement s'est vu obligé, comme il l'avait fait déjà pour l'établissement des sociétés d'agriculture, de stimuler le zèle des membres de ces sociétés par l'appât d'une prime.

Cette mesure a déjà eu d'excellents résultats, et elle fait espérer beaucoup pour l'avenir, puisque déjà il s'est formé une cinquantaine de ces sociétés.

D'après tous les rapports qui nous sont venus, la plupart de ces sociétés fonctionnent régulièrement, et elles ont déjà fait beaucoup de bien.

Aussi, ai je été surpris d'entendre quelques membres de cette Chambre déclarer qu'elles avaient été sans résultats aucuns.

Où bien ces membres ont été trompés par de faux renseignements, ou bien ils se sont trompés eux-mêmes, en ignorant qu'on ne faisait pas assez d'attention aux difficultés sans nombre qui entravent.

En effet, ce n'est pas comme autrefois, dans les premiers temps des établissements agricoles de ce pays, lorsque la colonisation se faisait dans la vallée du Saint-Laurent.

Là, on trouvait des terres d'une fertilité étonnante. On se trouvait près des grandes voies de communication par terre ou par eau, on se trouvait dans le voisinage des marchés, des moulins à farine, des moulins à scies, enfin on se trouvait dans les circonstances les plus favorables.

Aussi la colonisation a pu marcher dans ces temps heureux sans le secours du gouvernement. Mais ces temps sont bien changés. La colonisation se fait maintenant dans des temps difficiles. Les colons sont obligés d'aller au loin aux extrémités du pays, pour ainsi dire. Dans le Saguenay, il faut qu'il passe à travers 20 à 30 lieues de pays tout-à-fait arides. Dans le Nord, il leur faut franchir les Laurentides. Dans les townships, elle atteint les terres hautes dans les paroisses d'en bas de Québec

et dans la Gaspésie, elle a dépassé la chaîne des montagnes qui est la continuation des Alléganyes. Oui, la colonisation est difficile maintenant, il faut l'avouer, et la vie du colon, comme je l'ai déjà dit dans cette chambre, est anxieuse, dure, et souvent un martyre.

Les choses en étant ainsi, comme je le crois, le gouvernement ne pourrait rester froid spectateur des difficultés, de la misère des colons, mais, au contraire, il devrait lui offrir toutes espèces de secours, en subventionnant les sociétés de colonisation, et bien plus, encore en ouvrant des chemins de colonisation, car il ne faut pas se le cacher, les sociétés de colonisation sont un excellent agent de colonisation, mais elle ne sont d'aucune utilité, sans l'ouverture de voies de communication pour permettre aux colons de parvenir au milieu de la forêt.

J'ai entendu des membres de cette chambre dire que le gouvernement avait dépensé trop d'argent pour les chemins de colonisation et qu'on devrait laisser les colons faire les chemins. C'est là une erreur fatale.

Chez nous, les goûts ruraux sont si peu développés, que rarement les gens riches, les cultivateurs en moyens vont coloniser. Cette œuvre difficile, mais nationale, est donc laissée aux pauvres.

Quelles sont les ressources de ces derniers ? Une hache, des bras robustes, une volonté ferme et beaucoup de résignation. Oui, il leur faut des secours.

L'honorable membre pour St. Jean s'est acquis beaucoup de popularité dans ce pays par les efforts qu'il a tentés pour rapatrier nos compatriotes aux Etats-Unis. Un grand nombre de requêtes lui ont été présentées spontanément, je crois, par des milliers de canadiens qui désiraient leur retour au pays natal.

Eh bien ! s'il avait réussi dans son œuvre patriotique, je le lui demande, est-ce donc dans nos villes où la main-d'œuvre abonde, qu'il aurait pu placer ses immigrants ; est-ce dans les vieilles paroisses où la propriété, à cause de la prospérité croissante du pays, passe de jour en jour entre les mains des grands propriétaires, qu'il aurait pu leur trouver des patrimoines ? Où donc pouvait-il espérer les placer ? Sur ses terres neuves, dans les forêts. Et pour s'y rendre il fallait des chemins. Et pouvaient-ils faire ces chemins ? non.